

# Associations et web 2.0 – formation ADEMA



Cette journée de formation était découpée en 4 modules :

- Association à l'heure du 2.0
  - Introduction au web 2.0
  - Association et web 2.0
  - Intégrer une démarche 2.0 dans une association
  - Etat d'esprit
  - Freins et facteurs d'échec
- Bénévolat 2.0 : management de projets associatifs
  - Recruter et fidéliser des parties prenantes par réseaux communautaires
  - Organiser et gérer son projet associatif
  - Etude de cas (blog MSF au Congo, Myspace UNICEF, groupe Facebook Jaccede.com, etc.)
- Communication 2.0 : marketing viral, buzz marketing
  - Propager une information
  - Créer un buzz
  - Gérer sa e-réputation
  - Etude de cas (Free Rice, Web bénévole Croix Rouge, etc.)
- Levée de fonds 2.0 : Group fundraising
  - Redirection de trafic sur la page de don
  - Plateforme de « micro-dons »
  - Dons par sponsoring publicitaire
  - Consommation solidaire
  - Etude de cas (dollars for darfur, briques de l'unicef, etc.)
  - Intervention d'Alexandre Ayad (Izi-collecte)

Cette formation a utilement alterné les apports théoriques les études de cas, et les échanges entre les participants. Elle a permis de faire un point sur l'état de l'art dans ces différents domaines, et de réfléchir à ce que pourraient en retirer les associations.

Une seconde session est prévue le 25 septembre.

Ci-dessous l'intégralité de la présentation, animée par Andri Rabetanety

Formation – Association 2.0 YES WE CAN

---

## Fondations : dossier du journal le Monde

Une série d'articles dans un cahier spécial du monde daté du 12/06/09 :

● **Une vitalité non démentie par la crise (détail de l'article [ici](#))**

- L'article rappelle les différents régimes existants (FRUP, FE, FA), en détaillant certains dispositifs particuliers ainsi que le fonds de dotation. Il remet en perspective les situations en France et à l'étranger.

● **le nouveau « charity business » à l'américaine (détail de l'article [ici](#))**

- L'article examine la situation aux états-unis, en donnant un certain nombre d'exemples montrant le passage d'une philanthropie passive à une philanthropie active.

## ● Des structure d'encadrement (détail de l'article [ici](#))

- L'article liste les différentes structures assurant un rôle de suivi ou d'encadrement des dispositifs mis en place, tels que
  - la [Fondation de France](#)
  - le [Comité de la Charte du Don en Confiance](#)
  - le [Centre Européen des Fondations](#)
  - l'[Observatoire de la Fondation de France](#)
  - [France Générosités](#)
  - le [Centre Français des Fondations](#)
- 

# Les associations face à la crise (enquête Recherches & Solidarités)

Quelques enseignements d'une enquête réalisée en mars/avril 2009 auprès de 4 700 répondants, et disponible dans son intégralité [ici](#) sur le site de Recherches & Solidarités.

Des adhérents moins nombreux.

Des demandes de facilité de paiement pour le règlement des cotisations et adhésions.

Des bénévoles plus motivés.

L'arrivée de renforts bénévoles.

Une pratique du bénévolat fragilisée par des difficultés personnelles potentielles des bénévoles.

✘ Certains budgets en réduction.

Un avis nuancé sur le fait de savoir si ces difficultés vont amener à une révision du périmètre de la mission des associations interrogées.

On lira également dans cette enquête deux témoignages :

- André Verchère, président de France Bénévolat Nantes Atlantique.
- Patrick Bonneau, président de la Conférence permanente des coordinations associatives (CPCA) de la région Poitou-Charentes.

---

## Fonds de dotation : instruction fiscale

✘ ● Les fonds de dotation sont des personnes morales de droit privé à but non lucratif qui reçoivent et gèrent, en les capitalisant, des biens et droits de toute nature qui leur sont apportés à titre gratuit et irrévocable.

● Les fonds utilisent les revenus de la capitalisation pour financer la réalisation de leurs oeuvres ou missions d'intérêt général ou pour assister une personne morale à but non lucratif dans l'accomplissement de ses oeuvres ou de ses missions d'intérêt général.

● Les dons effectués par les particuliers ou les entreprises au profit des fonds de dotation ouvrent droit au régime fiscal du mécénat prévu aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.



L'instruction fiscale qui commente le dispositif des fonds de dotation est parue au JO.

- Elle peut être consultée [ici](#)

---

## [La France bénévole 2009 \(Recherches et Solidarités & France Bénévolat\)](#)

● vu sur le site Associatis, un lien [ici](#) vers un extrait d'un ouvrage à paraître aux éditions Gualino sur le thème du bénévolat.



● Dans bien des cas, le temps de bénévolat constitue une ressource au moins aussi importante que les dons.

L'objectif, pour les associations, est de mieux connaître les bénévoles, leurs attentes, la façon dont ils ressentent l'accueil qui leur est réservé dans les associations.

Cela permet d'éviter les incompréhensions mutuelles, sources de tensions et d'échecs ultérieurs.

● De nombreux enseignements peuvent être tirés de la 6ème édition de cette étude (près de 7 000 bénévoles ont été interrogés en ligne entre octobre 2007 et février 2008).

### **Les bénévoles et les associations**

- l'accueil
- la formation reçue

- la prise en charge
- les attentes des bénévoles
- leur connaissance du projet associatif

## **Le parcours bénévole**

- ancienneté
- les multi bénévoles
- le bilan (satisfactions, déceptions, attentes)

---

# **Cadeau ! un générateur de grille de business loto**

□ Ce n'est pas très sérieux, mais peut animer utilement certaines réunions.



Adapté du business loto, ce tableau Excel vous permet de générer aléatoirement des grilles à utiliser dans vos réunions.

Vous pourrez par ailleurs le modifier, pour que le dictionnaire des expressions disponibles soit en phase avec votre propre jargon !

**Cliquez [ici](#) pour télécharger le fichier Excel** (ce fichier contient des macros, acceptez de les activer au chargement du document)

Sur le même principe, on trouvera [ici, sur le site Brèves de Couloir](#), une autre façon d'animer des réunions un peu mornes

---

## Twitter : je suis donc je pense ..

La formule est un peu facile, et reste à développer, mais la lecture du fil des billets de certains twitteriens (et parfois pas des moindres) laisse apparaitre une certaine (?) vacuité de contenu, inversement proportionnelle au nombre de personnes suivies ou suiveuses.

Comme on dit aussi en bretagne, *ça fait plus de remous que de sillage !*

---

## journee de formation « associations et web 2.0 » (ADEMA)

Le 15 juin, une journée de formation est organisée par l'ADEMA.

Plus de détails [ici](#)

### **But général du module**

L'objectif de cette formation est de sensibiliser au phénomène 2.0, d'appréhender les enjeux et les risques dans le contexte spécifique des associations et d'accompagner les associations

qui souhaitent s'engager dans cette voie.

## Objectifs

Cette journée de formation apporte aux participants :

- une compréhension générale des enjeux de la démarche 2.0 pour les associations ;
  - le panorama des stratégies interactives les plus récentes ;
  - la capacité de tirer parti des outils et stratégies 2.0 pour communiquer plus efficacement, lever des fonds de manière innovante et mobiliser une communauté sur Internet.
- 

## Valéo migre 30 000 postes sous Google apps

● 30 000 salariés du groupe vont désormais accéder à un nouvel espace de travail basé sur l'édition 'Premier' de Google Apps.

Il s'agit de la version payante des applications en ligne de communication et de collaboration (Gmail, Google Agenda, Docs, Sites, Talk...)

Le support est assuré par CapGemini.

Vu sur NetEco cette information, le détail [ici](#)

● Voir également [ici](#) une interview de Louis Naugès (septembre 2008), évoquant cette mutation vers le SAAS (Software As A Service) dans un cadre plus général, et prenant l'exemple de Valéo.

● Voir enfin [ici](#) un article de businessweek (14/05/2009), qui évoque des alternatives telles que Zoho, ou les futures versions en ligne d'Office.

General Electric, qui s'était lancé avec Google Apps il y a 2 ans, revoit maintenant sa position pour la mettre en concurrence avec ces autres solutions.

---

## vers de nouvelles formes d'organisations

● Dans cet article, publié sur le site de l'Atelier, Pierre Bosche (DG de l'activité Conseil technologique et intégration de Accenture France Benelux) prévoit une disparition des frontières traditionnelles de l'entreprise, amenée par 4 évolutions technologiques majeures :

- L'utilisation d'Internet comme réseau reliant l'ensemble des partenaires de l'entreprise
- les « 4C » : Communication, Collaboration, Communauté, Contenu
- L'ascension des terminaux mobiles
- L'extraction intelligente des données

Recadrée autour des objectifs stratégiques (pour éviter une dérive technophile), et pilotée en fonction des ressources disponibles, l'intégration de ces outils permettra aux organisations de devenir plus réactives, plus ouvertes vers l'extérieur, plus accueillantes pour les nouvelles générations

L'intégralité de l'article, et d'autres liens sur ce thème [ici](#)

● En complément, et sur ce thème du travail en réseau et du partage des connaissances, on trouvera sur le blog M2IE une [présentation développée par la société de conseil scandinave Acando](#)

Sont présentées des idées sur

- la communication et la co-production d'information
- L'entreprise 2.0 : pourquoi, comment
- les outils : email / blog / wiki
- les méthodes de conduite du changement

Thèmes à creuser également sur le site [The Content Economy](#), dédié à *la réflexion sur la manière dont les nouvelles technologies peuvent contribuer à faciliter la communication, l'échange de connaissances, et la collaboration, au delà des barrières spatiales, temporelles, et culturelles...*